

Arrondissement de Grasse

**COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
SOPHIA ANTIPOLIS**

Siège social:
Hôtel de Ville
BP 2205
06606 ANTIBES CEDEX

Effectif légal	Présents ou Représentés	Procurations + Absents
75	65	10

N° de la séance : 10

Objet de la délibération : Environnement
Energie - Agriculture - Adoption de la
stratégie agricole CASA 2015 / 2017

<ul style="list-style-type: none">▪ Original▪ Expédition certifiée conforme à l'original Pour le Président, Le Directeur Général des Services Pierre MOLAGER

N° Enregistrement : CC.2015.020

Date de la convocation : Le 07/04/2015
Certifié exécutoire compte tenu
de l'affichage en date du 29 AVR. 2015
de la réception s/Préfecture en date du 24 AVR. 2015
Pour le Président, Le Directeur Général des Services 
Pierre MOLAGER

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
SOPHIA ANTIPOLIS**

Séance du 13 avril 2015

L'an deux mil quinze et le 13 avril à 17h00, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis, régulièrement convoqué conformément aux dispositions des articles L 5211-1, L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, Maison des Associations - 288, Chemin de Saint Claude à Antibes en session ordinaire du mois d'avril, sous la présidence de Monsieur Jean LEONETTI, Président de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis, Député-Maire d'Antibes Juan-Les-Pins.

PRESENTS :

Jean LEONETTI, Michelle SALUCKI, Lionnel LUCA, Guilaine DEBRAS, Jean-Bernard MION, Michel ROSSI, Damien BAGARIA, Gérald LOMBARDO, Jean Pierre MAURIN, Joseph LE CHAPELAIN, Richard RIBERO, Thierry OCCELLI, Eric MELE, Jean-Pierre MASCARELLI, Marguerite BLAZY, Roger CRESP, Alain ARZIARI, Gilbert TAULANE, Gilbert HUGUES, Jean-Paul ARNAUD, Richard THIERY, Claude BERENGER, René TRASTOUR, Thérèse ROUAZE, Bernard DUBOIS, Robert CREPIN, Henri GANNARD, Michèle MURATORE, André-Luc SEITHER, Marie-Claude MOITRY, Patrick DULBECCO, Jacques GENTE, Angèle MURATORI, Guy GIRAUD, Colette ZALMA, Marie BENASSAYAG, Elisabeth JANIN, Anne-Marie BOUSQUET, Bernard MONIER, Claudine MAURY, Cléa PUGNAIRE, Thérèse DARTOIS, Nadine GASTAUD, Albert CALAMUSO, Yves DAHAN, Marina LONVIS, Anne-Marie DUMONT, Audouin RAMBAUD, Simone TORRES-FORET DODELIN, Jean-Pierre DERMIT, Michel VIANO, Eric DUPLAY, Serge AMAR, Martine BONNEAU, Christophe ETORE, Françoise THOMEL, Elisabeth PILLARD, Valérie TIERAN-GNONI, Laurent COLLIN, Barbara LANCE, Patrice COLOMB-PONTOIRE, Eric PAUGET, Khéra BADAoui, Déborah MINEI, Lionel TIVOLI

PROCURATIONS :

Marc DAUNIS à Christophe ETORE, Christine SYLVESTRE à Richard RIBERO, Michel MAZUET à Guilaine DEBRAS, Michel BERTRAND à Bernard DUBOIS, Nathalie DEPETRIS à Marina LONVIS, Anne CHEVALIER à Lionel TIVOLI

ABSENTS :

Joseph VALETTE, Afrim KACA, Béatrice VIGNOLO, Martine SAVALLI

Les Délégués communautaires présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Madame Khéra BADAoui, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Monsieur LOMBARDO,

La Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis, forte de ses 24 communes, a affirmé sa volonté de soutenir et dynamiser une agriculture durable sur son territoire, aujourd'hui retranscrite dans un document stratégique agricole adopté par délibération du Conseil Communautaire du 25 juin 2012.

La politique agricole communautaire, définie avec les partenaires techniques du département, s'articule autour de 3 axes : préserver le foncier agricole du territoire, développer le potentiel économique des exploitations agricoles de la CASA et promouvoir une agriculture durable.

La première phase de programmation 2012-2014 s'est axée en priorité sur le volet foncier.

Plusieurs engagements ont vu le jour, et notamment la mise en place d'une véritable stratégie foncière au niveau de la CASA via plusieurs outils :

- le soutien financier de la CASA aux communes pour l'acquisition de foncier agricole via des fonds de concours ;
- la réalisation d'une étude foncière agricole ayant pour but de définir les espaces à enjeux sur les 24 communes de la CASA ;
- une convention d'animation foncière avec la SAFER et le PNR afin de permettre la mobilisation de terres agricoles sur notre territoire ;
- une Convention d'Intervention foncière SAFER en 2013 afin d'affiner notre veille foncière et d'être réactif en cas d'opportunités d'acquisition de foncier agricole.

Les objectifs de ces actions sont de préserver et mobiliser les terres agricoles du territoire de la CASA pour l'installation de futurs exploitants agricoles.

La nouvelle programmation 2015-2017, réfléchiée avec les partenaires du département, se veut cohérente et constructive avec les politiques engagées. Le plan d'actions est évalué chaque année par un comité de pilotage composé d'élus de la CASA (commissions Aménagement / Environnement / Economie), représentants du monde agricole, associatifs et partenaires institutionnels engagés dans une politique agricole globale.

La stratégie agricole CASA 2015 – 2017 s'articule autour des axes suivants :

Axe 1 : Préserver le foncier agricole du territoire

Objectif 1 : Mettre en œuvre une stratégie d'intervention foncière agricole communautaire

Objectif 2 : Soutenir l'installation d'agriculteurs

Axe 2 : Développer le potentiel économique des exploitations agricoles de la CASA

Objectif 3 : Appuyer l'émergence de projets collectifs

Objectif 4 : Devenir un territoire support de l'expérimentation et de l'innovation

Axe 3 : Développer et promouvoir une agriculture durable

Objectif 5 : Favoriser la gestion d'espaces naturels par l'activité agricole

Objectif 6 : Promouvoir une agriculture respectueuse de l'environnement

Objectif 7 : Revaloriser le patrimoine paysager agricole

Objectif 8 : Communiquer et sensibiliser sur l'agriculture de la CASA

Il est donc proposé au Conseil Communautaire :

- d'adopter la programmation 2015- 2017 de la stratégie agricole communautaire présentée en annexe ;
- d'approuver le programme d'actions à mettre en œuvre sur le territoire de la CASA ;
- d'autoriser Monsieur le Vice-Président délégué au développement rural et à l'agriculture à signer tout document relatif à la mise en œuvre du programme d'actions, à diligenter les procédures administratives nécessaires et à signer tous les actes inhérents à l'exécution de la présente délibération.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, OUI L'EXPOSE DU VICE-PRESIDENT ET APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE, DECIDE :

- d'adopter la programmation 2015- 2017 de la stratégie agricole communautaire présentée en annexe ;
- d'approuver le programme d'actions à mettre en œuvre sur le territoire de la CASA ;
- d'autoriser Monsieur le Vice-président délégué au développement rural et à l'agriculture à signer tout document relatif à la mise en œuvre du programme d'actions, à diligenter les procédures administratives nécessaires et à signer tous les actes inhérents à l'exécution de la présente délibération.

AINSI FAIT ET DELIBERE
A ANTIBES LE 13 avril 2015
Suivent les signatures
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,


Jean LEONETTI

AXES	OBJECTIFS STRATEGIQUES	ACTIONS	DESCRIPTIF	PILOTAGE	PARTENAIRES ASSOCIES	PERSPECTIVES
		Soutenir la dynamique agricole partenariale sur la CASA	Poursuite des partenariats avec associations agricoles départementales pour la réalisation de projets spécifiques sur la CASA visant à promouvoir l'agriculture locale	CASA	Associations et syndicats agricoles locaux	2015-2017

AR réceptionné - Imprimer

Date de l'acte : 13/04/2015
Numéro : CC.2015.020
Nature : DE - Deliberations
Objet : Agriculture - Adoption de la stratégie agricole CASA 2015 / 2017
Matière : 8.8 - Environnement

Interlocuteur
Nom : RINIERI Raphaëlle

Suivi des transactions**Accusé d'envoi**

Identifiant : 95501566
Référence envoi : IDF2015-04-24T15-04-19.00
Envoyé le : 24/04/2015
à (TU) : 13h04:19

Accusé de réception préfecture

Date de réception : 24/04/2015
Identifiant : 006-240600585-20150413-AOI_4756-DE

Acte reçu

Date : 13/04/2015
Numéro interne : AOI_4756
Code nature : 1
Code matière 1 : 8
Code matière 2 : 8
Objet : Agriculture - Adoption de la stratégie agricole CASA 2015 / 2017
Classification utilisée : 01/04/2004
Document : 006-240600585-20150413-AOI_4756-DE-1-1_1.pdf

Annexes

Nombre : 1
006-240600585-20150413-AOI_4756-DE-1-1_2.pdf